

**RAPPORT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER NATIONAL**  
**AU**  
**CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL**  
Ottawa, Ontario  
Du 21 au 23 mars 2016

---

Chers membres du Conseil exécutif national,

C'est le cœur lourd que je commence mon rapport en soulignant le décès soudain du confrère Mike McNeil, vice-président régional pour la Nouvelle-Écosse au Conseil exécutif national. Nous rendrons hommage à Mike et à son extraordinaire contribution au SCFP d'un bout à l'autre du pays en poursuivant notre travail avec une vigueur et un engagement renouvelés.

La saison des conférences du personnel et des congrès des divisions bat son plein partout au pays, ce qui veut dire que tout le monde fonctionne à plein régime. En assistant aux neuf rencontres annuelles du personnel de chaque région et du bureau national, j'ai été particulièrement encouragé lorsque j'ai pris connaissance des rapports et des plans en cours d'élaboration pour cette année. On ne ménage aucun effort pour organiser des activités qui améliorent notre appui aux sections locales et favorisent la mise en œuvre du document d'orientation stratégique adopté au congrès, dont l'intégration de priorités comme l'Année de la santé et de la sécurité en 2016, les éléments du projet « Ensemble pour un monde plus juste » et le recrutement des travailleurs non syndiqués.

Nous amorçons 2016 avec la solidité financière voulue pour soutenir tous nos bureaux régionaux et les initiatives en matière de travail, de campagnes et d'orientation stratégique, ainsi que d'autres importantes priorités de notre syndicat.

***Budget 2016***

Après une vaste consultation menée partout au pays, le Conseil a approuvé unanimement les priorités budgétaires pour cette année. Nous avons alloué toutes les ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs établis au congrès national de 2015.

La croissance des revenus du SCFP a considérablement ralenti au cours des dernières années et la tendance devrait se maintenir en 2016, surtout parce que nos membres reçoivent des hausses salariales moins importantes incluant des gels salariaux ou des mandats à coût nul. En outre, la croissance de notre effectif ralentit aussi et,

dans certaines régions, nous subissons carrément des pertes. Un nombre grandissant de membres du SFCP occupent des emplois à temps partiel et précaires, donc moins sûrs, offrant moins d'avantages sociaux et moins bien payés.

Les chiffres vérifiés de 2015 ne sont pas encore connus, mais les résultats jusqu'à maintenant indiquent que la croissance aura ralenti encore plus, à environ 2 %. Pour 2016, nous prévoyons que les revenus augmenteront de 2,4 % par rapport à nos revenus budgétés pour 2015. C'est plus qu'en 2015, mais bien au-dessous des taux de croissance que nous avons connus dans le passé.

Voici quelques autres faits saillants du budget :

- Allocation de presque tout notre nouvel argent de la Caisse générale à la dotation en personnel. Six nouveaux postes temporaires créés l'an dernier ont été prolongés et cinq autres postes temporaires ont été ajoutés cette année.
- Allocation de centaines de milliers de dollars à la formation et aux rencontres du personnel. Nous avons augmenté les fonds destinés au mentorat et au programme de formation des conseillers syndicaux. Cette mesure est particulièrement importante parce que, à l'automne 2015, 54 % de notre personnel comptait moins de cinq ans d'expérience. Il s'agit d'une période de grands changements.
- Soutien accru au très important travail du projet « Ensemble pour un monde plus juste » pour donner des outils à nos leaders afin qu'ils puissent parler directement aux membres.
- Augmentation des fonds destinés à la formation des membres-formateurs.
- Maintien de 68 bureaux partout au pays. À mesure que les baux se terminent, nous mettons à niveau les bureaux, ou nous déménageons afin d'assurer la santé et la sécurité de tous, que ce soit pour travailler ou pour se réunir.

Au congrès de 2015, les membres ont approuvé la proposition visant à « modifier la répartition » de manière à consacrer 5 % de la capitation à la Caisse nationale de grève et 5 % à la Caisse nationale de défense. Nous disposons ainsi d'un peu plus de 2 millions de dollars de plus pour financer nos campagnes. Cette année, nous consacrerons :

- plus de 3 millions de dollars aux campagnes à frais partagés (une hausse de 405 000 \$);
- plus de 3 millions de dollars au recrutement, par l'entremise de la Caisse nationale de défense (une hausse de 780 000 \$);
- 4,5 millions de dollars à l'orientation stratégique dans le budget de la Caisse de défense (une hausse de 850 000 \$) pour nos campagnes nationales, notre travail de coalition et l'augmentation de notre travail international.

## ***Groupe de travail sur la Caisse nationale de grève***

Comme vous le savez, cette année, mon bureau soutient la tâche très importante du Groupe de travail sur la Caisse nationale de grève. Au cours des prochains mois, le SCFP prendra le temps d'examiner de plus près les moyens mis en œuvre pour protéger notre Caisse et accroître notre soutien aux membres en grève.

Le Groupe de travail abordera les points suivants :

- la période d'attente pour toucher les indemnités de grève
- le montant des indemnités de grève
- les effets des règlements de grève sur nos membres travailleurs précaires
- l'accès à la Caisse pour les travailleurs du secteur des services essentiels
- et d'autres enjeux reliés à la grève

Le Groupe de travail soumettra son rapport à la réunion de septembre du Conseil et nous présenterons ensuite nos conclusions à chaque congrès de division de 2017.

## ***Rapports des syndicats***

Cette année, mon bureau se penchera sur la question des rapports des syndicats. En 2015, 31 % seulement de nos organismes à charte ont présenté un rapport annuel des syndicats au SCFP national. Les organismes ont aussi l'obligation, en vertu des statuts du SCFP, de présenter ces rapports aux membres et aux conseillers syndicaux.

Les rapports des syndicats aident à confirmer que les rapports financiers sont à jour et exacts et que les finances d'une section locale sont en ordre. De plus, les sections locales doivent avoir soumis un rapport des syndicats à jour au SCFP national, à défaut de quoi la compagnie d'assurance de cautionnement refusera la demande.

Cette année, lorsque nous recevrons un dossier complet de rapport des syndicats, j'écrirai une lettre de remerciement. S'il manque des renseignements, j'accuserai réception et je demanderai les renseignements manquants. J'enverrai aussi une lettre si je ne reçois pas de rapport de syndicats. Cette lettre rappellera aux organismes à charte que le rapport des syndicats est en retard et demandera une explication.

## ***Congrès des divisions***

Les congrès des divisions de 2016 ont commencé partout au pays et ceux de la Saskatchewan et de l'Alberta ont déjà eu lieu. Pour moi, il est très évident que bien que nous puissions avoir d'importantes différences, nous avons aussi beaucoup de points en commun. Les employeurs cherchent de plus en plus à s'attaquer à nos membres et ils comparent leurs efforts. Il est critique d'augmenter notre coordination entre différentes régions, en particulier entre les secteurs où les employés et les défis sont similaires.

Je tiens à remercier les membres du Conseil qui ont contribué à organiser les petits déjeuners de travail du secrétaire-trésorier national à chaque congrès de division.

C'est un privilège pour moi de faire le point avec les membres sur la capitation, les rapports des syndics et d'autres questions financières, tout en apprenant à connaître les défis du syndicat en matière de finances et d'administration.

### **Activités régionales**

Au Québec, le SCFP assure le suivi de la résolution d'urgence adoptée au congrès en appui au secteur municipal afin de lutter contre le « pacte fiscal » du gouvernement. Cette attaque contre la libre négociation collective comprend une clause prévoyant l'adoption, au printemps, d'un nouveau projet de loi qui donnera le droit aux municipalités de décréter des conditions de travail aux employés municipaux si les négociations ne débouchent pas sur une convention collective. Une demande de campagne financée par le Fonds de riposte est présentée à cette réunion du Conseil exécutif national. J'ai participé à deux réunions jusqu'à maintenant avec le CPSM, les représentants du secteur municipal provincial et le SCFP-Québec pour discuter d'un plan d'action.

Une deuxième demande au Fonds de riposte est présentée par la Nouvelle-Écosse à cette réunion du Conseil pour combattre une loi qui limitera aussi le droit à la libre négociation. Le 18 décembre 2015, le gouvernement de la Nouvelle-Écosse a adopté la loi 148 qui vise 75 000 employés de la fonction publique. La loi retire aux travailleurs de la province le droit à la libre négociation collective, ainsi que le droit à un processus d'arbitrage équitable et gratuit si les syndicats rejettent l'offre salariale de quatre ans.

La loi 148 impose aussi une restriction salariale dans le secteur public en exigeant des conventions collectives de quatre ans, avec gel salarial pour les deux premières années et hausses limitées pour les deux autres années. Elle empêche l'utilisation de tout service acquis après le 1<sup>er</sup> avril 2015 pour le calcul des prestations de retraite, les primes de long service, le paiement des congés de maladie et toute autre forme d'indemnité de départ. Le SCFP national appuiera ces campagnes et les luttes menées pour protéger la libre négociation collective.

L'une des rencontres que je trouve maintenant parmi les plus intéressantes à chaque année, est la conférence annuelle des secrétaires-trésoriers de l'Ontario. En janvier, des centaines d'agents financiers et d'autres militants intéressés se sont réunis pour prendre part à cette extraordinaire conférence. Je félicite la consœur Candace Rennick et les autres membres du Conseil exécutif du SCFP-Ontario qui organisent cet important événement.

Aussi en janvier, pendant que j'étais à l'Î.-P.-É. pour la réunion de tous les présidents, j'ai rencontré les sept membres en grève du NSUPE qui résistent à la Société canadienne du sang, succursale de l'Î.-P.-É. Ce sont toutes des travailleuses précaires en grève pour des droits et des conditions élémentaires. Leurs difficultés nous ont tellement touchés que nous avons promis de verser 7 000 \$ aux grévistes au nom de tous les membres du SCFP. Les membres du SCFP- Î.-P.-É. maintiennent leur soutien et leur solidarité.

J'ai aussi eu l'occasion d'assister à la réunion des présidents de l'Alberta et à celle de l'exécutif provincial du Nouveau-Brunswick. Aux deux rencontres, les dirigeants ont présenté leurs rapports et expliqué les défis qu'ils doivent relever dans leurs régions et

leurs milieux de travail. J'ai été très intéressé par l'ampleur des campagnes et des ripostes entreprises par les sections locales et les divisions.

Cette année, j'ai pu assister à la conférence annuelle du Comité de coordination des travailleuses et travailleurs des écoles secondaires de l'Ontario (CCTTESO). D'importants progrès ont été réalisés. Le secteur vient de terminer les négociations centralisées pour plus de 55 000 travailleuses et travailleurs membres de plus de 100 sections locales. Les membres ont partagé les leçons apprises lors de la première ronde menée dans le cadre de cette nouvelle structure de négociation. Le SCFP national appuie toujours les sections locales qui n'ont pas encore terminé les négociations sur les enjeux locaux.

En février, j'ai assisté à la conférence annuelle du Comité de coordination des travailleuses et travailleurs d'universités de l'Ontario (CCTTUO). J'ai eu le plaisir de participer à une discussion très intéressante sur le mandat du Groupe de travail sur la Caisse nationale de grève et d'en apprendre davantage sur les défis que doit relever le secteur.

### ***Dotation en personnel***

Avec les importants changements qui se poursuivent en matière de dotation en personnel, nous avons consacré des ressources significatives au recrutement et à la formation. Comme prévu, le roulement du personnel est demeuré élevé pendant tout le premier trimestre de 2016. Au cours des neuf premières semaines de l'année, nous avons pourvu les nouveaux postes adoptés dans le budget de 2016 par le Conseil exécutif national et nous avons déjà des affichages pour 27 postes permanents et six postes temporaires.

En février 2016, la cinquième et dernière convention collective a été ratifiée par le syndicat et le Conseil exécutif national pour les membres du personnel du SCD (Syndicat canadien des directeurs). Avec nos syndicats du personnel, notre priorité est de régler les questions encore en litige et d'aider à relever des défis comme la solvabilité du régime de retraite et l'équité en matière d'emploi.

### ***Rencontre de tous les comités***

Plus de 200 leaders, militants et membres du personnel du SCFP membres des 17 comités nationaux se sont réunis à Ottawa au début de mars. J'ai trouvé très dynamiques les priorités et plans de travail des comités pour la mise en œuvre du document d'orientation stratégique et des priorités du congrès. Imaginez l'effet que nous aurons sur notre syndicat, nos régions et tout le pays en renforçant et en coordonnant encore davantage notre travail.

### ***Internationale des services publics (ISP)***

Avec Mark, j'ai participé à la récente réunion des affiliés nord-américains de l'Internationale des services publics (ISP) tenue ici, à Ottawa. Les affiliés américains et canadiens ont discuté des tendances mondiales. L'austérité prend de nombreuses formes dans différents pays et se combine aux réformes de la santé dans un but bien précis : privatiser les services de santé publics. Par exemple, la Banque mondiale et le FMI utilisent de l'argent public pour, essentiellement, obliger les pays à s'ouvrir au secteur privé et même à investir directement. De plus, certains accords de libre-échange contiennent des clauses prévoyant que tout

système qui a des composantes privées doit ouvrir tous les services aux soumissions privées. C'est le contexte idéal pour imposer la privatisation des systèmes de santé partout dans le monde. Notre mouvement syndical est aux prises avec les mêmes problèmes sur le continent et, bien sûr, notre force s'accroît lorsque nous bâtissons des alliances et que nous sommes solidaires.

### ***Régimes de retraite***

La dernière assemblée publique téléphonique tenue avec les fiduciaires et les militants des régimes de retraite du SCFP de tout le pays nous a permis d'élaborer des stratégies pour obliger les libéraux à tenir leur promesse de bonification du RPC. Nous avons aussi discuté de la riposte aux attaques contre les régimes de retraite. J'ai été particulièrement intéressé par la discussion sur les moyens à prendre pour que tous nos membres, y compris nos travailleurs précaires, puissent avoir accès à un régime de retraite.

## **ÉTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 2015**

### ***Caisse générale***

L'actif total de la Caisse générale au 31 décembre 2015 se situait à 207,1 millions de dollars, comparativement à 206,5 millions de dollars au 30 septembre 2015 et à 196,6 millions de dollars au 31 décembre 2014. Les postes significatifs sont détaillés ci-dessous.

Le solde bancaire au 31 décembre 2015 était de 14,9 millions de dollars comparativement à 19,7 millions de dollars au 30 septembre 2015 et à 13,2 millions de dollars au 31 décembre 2014. Le solde bancaire inclut diverses réserves de liquidités internes totalisant 13,1 millions de dollars pour les indemnités de retraite, la capitalisation du régime de retraite, le solde des dépenses du congrès 2015, une réserve pour la gestion des propriétés et le Fonds pour les édifices régionaux.

Le total des placements en immobilisations a augmenté d'un montant net de 582 000 \$ par rapport au dernier trimestre. Cette hausse est due surtout au progrès constant du projet de Système de gestion des documents électroniques et du projet de Gestion de la relation membre, ainsi qu'à la mise à jour et à l'amélioration du SISL et du SICC.

Le passif total de la Caisse générale s'élevait à 151,2 millions de dollars au 31 décembre 2015, presque inchangé par rapport au trimestre précédent.

Grâce à la bonne gouvernance du SCFP qui s'est doté d'une feuille de route pour les avantages sociaux futurs en 2005, nous continuons de progresser vers l'atteinte de notre but, qui est d'inscrire tout le passif de capitalisation des avantages sociaux futurs au bilan. En outre, les règles de comptabilité ont changé en 2014 ce qui nous a permis de calculer le passif de manière à reconnaître les revenus de placement sur le capital mis de côté pour financer ce passif. En 2014, le taux d'actualisation utilisé pour calculer le passif est passé à 5,9 % par rapport à 4,8 % en 2013. Ce rajustement a produit une importante réduction du montant du passif, qui était de 170,3 millions de dollars au 31 décembre 2014,

comparativement à 205,9 millions de dollars à la fin de 2013. Le SCFP pourra ainsi éliminer l'écart et inscrire le total du passif bien avant la fin des 20 années prévues au départ.

Le passif réel au 31 décembre 2015 sera calculé dans le cadre de la vérification annuelle et un compte-rendu sera présenté à la réunion du Conseil exécutif national de juin 2016.

Le solde de la Caisse au 31 décembre 2015 se situait à 55,8 millions de dollars, dont 4,6 millions de dollars sont réservés comme suit : Caisse de participation aux congrès et aux activités nationales, 1,1 million de dollars, et Fonds pour les édifices régionaux, 3,5 millions de dollars. Du solde de la Caisse, nous avons investi 58,0 millions de dollars en immobilisations, ce qui nous laisse un solde négatif sans restriction de 5,8 millions de dollars. En somme, tout l'avoir de la Caisse générale est affecté, soit parce qu'il a été alloué à des fins précises, soit parce qu'il a été utilisé pour des immobilisations.

Le surplus d'exploitation préliminaire (avant la provision du Fonds pour les édifices régionaux et les gains non matérialisés sur les placements) pour l'exercice est de 1,6 million de dollars. Le revenu de capitation est supérieur au budget de 1,9 million de dollars, et le revenu total est supérieur de 2,2 millions de dollars. Les dépenses sont supérieures au budget de 1,5 millions de dollars.

Voici quelques éléments significatifs :

1. Les coûts fixes du personnel étaient inférieurs au budget de 843 472 \$.
2. Les dépenses consacrées au projet « Ensemble pour un monde plus juste » ont été inférieures au budget de 838 617 \$.
3. Le Fonds de riposte était toujours en légère situation de crédit à la fin de décembre 2015 après un rajustement dans le premier trimestre relatif à 2014 et aucune dépense compensatoire n'a été reçue pour 2015; par conséquent, ce poste était inférieur au budget de 797 558 \$.
4. Les frais de déplacement ont été inférieurs au budget de 694 112 \$.
5. Les dépenses consacrées à l'orientation stratégique étaient inférieures au budget de 418 026 \$.
6. Les frais de bureau étaient inférieurs au budget de 266 538 \$.
7. Les dépenses électorales étaient inférieures au budget de 193 782 \$.
8. Sous Finances et administration, les dépenses liées aux projets en technologie étaient supérieures au budget de 420 438 \$, en particulier parce que le projet stratégique clé de SGEDD a beaucoup avancé.

### ***Caisse nationale de défense***

L'actif total s'élevait à 10,6 millions de dollars au 31 décembre 2015, comparativement à 9,5 millions de dollars au 30 septembre 2015 et à 8,3 millions de dollars au

31 décembre 2014. Le solde au 31 décembre 2015 était de 3,6 millions de dollars, comparativement à 2,8 millions de dollars au 30 septembre 2015. En outre, nous avons des placements totalisant 5,6 millions de dollars, un total inchangé par rapport au 30 septembre 2015.

Au titre du passif, nous avons des comptes créditeurs et des charges à payer de 1,3 million de dollars, comparativement à 992 000 \$ au 30 septembre 2015, et à 1,9 million de dollars au 31 décembre 2014. Nous avons aussi un passif de 4,4 millions de dollars pour les campagnes à frais partagés, une hausse de 200 000 \$ par rapport au 30 septembre 2015.

Les campagnes à frais partagés approuvées par le Conseil exécutif national pour l'année ont totalisé 2 780 281 \$ sur un budget annuel de 2,7 millions de dollars. Les dépenses consacrées aux grandes campagnes de recrutement se sont établies à 1 465 313 \$, et les initiatives nationales en matière de stratégie ont totalisé 1 521 045 \$. Le total des dépenses consacrées aux initiatives régionales s'est établi à 1 599 583 \$.

### ***Caisse nationale de grève***

L'actif total de la Caisse nationale de grève au 31 décembre 2015 s'élevait à 85,5 millions de dollars, comparativement à 83,2 millions de dollars au 30 septembre 2015 et à 79,8 millions de dollars au 31 décembre 2014. Cet actif était formé de 8,1 millions de dollars en liquidités, de 2 millions de dollars en capitation à recevoir et de 75,4 millions de dollars en placements.

Au titre du passif, nous avons des comptes créditeurs et des charges à payer de 992 000 \$, en hausse de 237 000 \$ par rapport au 30 septembre 2015. Au 31 décembre 2015, le solde de la Caisse s'établissait à 84,5 millions de dollars, comparativement à 83,0 millions de dollars au 30 septembre 2015 et à 79,3 millions de dollars au 31 décembre 2014.

Les revenus de la Caisse de grève, incluant les revenus de placement, étaient de 15,8 millions de dollars au 31 décembre 2015 et les dépenses pour l'exercice se sont élevées à 7,7 millions de dollars, ce qui donne lieu à un surplus net pour le cumul de l'exercice de 8,1 millions de dollars, avant les pertes non matérialisées de 2 931 090 \$.

## **GRÈVES, LOCK-OUT ET RÈGLEMENTS**

La section locale 429, cols blancs de Montréal, a organisé 25 jours de grèves tournantes, du 25 janvier au 26 février inclusivement.

## **RETARDS DANS LE PAIEMENT DE LA CAPITATION**

Pour le trimestre terminé en décembre 2015, le total de la capitation en retard s'élevait à 7 729 792 \$, soit une hausse de 2 609 158 \$ (50,95 %) par rapport au trimestre terminé en septembre 2015. Le total des retards a augmenté de 20,79 % par rapport à décembre 2014.



## **RAPPORT SUR LA TECHNOLOGIE**

Le Service de la TI commence toujours l'année par une série de projets destinés à concrétiser sa vision et sa stratégie en matière de GI-TI (gestion de l'information) au SCFP. La priorité des prochains mois sera la mise à jour des ordinateurs les plus anciens, le lancement du système de gestion de la relation membre (SGRM) et le renforcement du système de gestion électronique des documents (SGED).

### ***Développement des systèmes :***

#### ***Système de gestion de la relation membre (SGRM)***

Le nouveau système de gestion de la relation membre (SGRM) devrait être prêt le 9 mars 2016. Ce système, qui est l'avenir du SCFP, est un système d'information bilingue regroupant toutes les coordonnées des membres et des sections locales en une seule base de données centralisée et sûre. Le SGRM permettra au SCFP d'accroître sa capacité de contact avec ses membres. Il logera sous un même toit tous les programmes du SCFP – SISL, SICC, Pour un monde plus juste, Égalité, suivi des arbitrages, suivi de l'éducation, Maurice, capitation, Just Pay et inscription au congrès et aux conférences. Le partage de données entre systèmes sera facilité et nos capacités de reddition de comptes aux membres sera accrue. La nouvelle conception permettra au SGRM de fonctionner sur n'importe quel appareil, que ce soit un ordinateur portable, un téléphone intelligent, une tablette ou un ordinateur de bureau.

La première version du SGRM inclura un nouveau SISL remis à neuf qui améliorera les capacités de recherche, la sauvegarde et la répétition de recherches personnalisées et la répartition par secteur ou industrie et par groupe professionnel, ainsi que l'accès aux coordonnées par secteur. Des instructions d'utilisation, du matériel de formation et des cours sont en préparation pour soutenir la sortie initiale.

### ***Gestion de l'information :***

#### ***Système de gestion électronique des documents (SGED)***

La première phase du projet de système électronique de gestion des documents (SGED) est terminée. Au cours de la dernière année et demie, nous avons analysé avec rigueur les besoins et nous avons documenté ce qu'attendent les employés du SCFP d'une solution de SGED. Nous en avons beaucoup appris sur la façon dont les membres du personnel de tout le pays stockent l'information du SCFP et y accèdent.

Le SCFP doit dès le départ s'attaquer à deux grands problèmes :

- L'information du SCFP est stockée de multiples façons – disques durs, fichiers partagés en réseau, clés USB, etc.;
- Il y a beaucoup de dédoublements de documents, de versions anciennes et de documents qui n'ont plus aucune valeur. Et il n'existe aucune cohérence dans la façon de nommer les fichiers et les documents. Remédier à cette situation est essentiel pour se préparer à une nouvelle solution.

Pour relever ces deux défis, nous devons consulter le personnel et lui offrir une meilleure formation. Il faudra également que tous les membres du personnel consacrent un peu de temps en 2016 à cet important projet. L'équipe du projet en est maintenant à l'étape de la planification détaillée des activités à entreprendre en 2016.

### ***Infrastructure de la TI :***

#### ***Opérations***

La TI a commencé la mise à jour du matériel des utilisateurs pour 2016. Nouveauté pour les mises en place de cette année et des années à venir : tous les employés du SCFP seront munis d'un portable ou d'une tablette avec station d'accueil. Cette configuration permettra aux utilisateurs d'être productifs même en déplacement. Le SCFP adoptera aussi le système d'exploitation Windows 10, qui donne plus de souplesse et de sécurité aux utilisateurs, en plus d'une meilleure fonctionnalité.

Le SCFP fait aussi passer tous les utilisateurs à Office 365 (Office 2016). Cette mise à niveau, avec OneDrive entreprise, offre de meilleurs outils de collaboration ainsi qu'une stabilité et une sécurité accrues.

En décembre 2015, la TI a choisi un nouveau partenaire pour le service de dépannage après un processus d'appel d'offres. Le nouveau fournisseur, IBM, en collaboration avec l'actuel personnel de dépannage du SCFP, a commencé le processus d'intégration et de mise à jour de notre système et de nos procédures de dépannage pour offrir un meilleur service à tous les utilisateurs. La nouvelle association remplace celle que nous avons avec TUC pour les services de dépannage des bureaux régionaux et inclura un robuste portail Web et une solide présence en ligne.

En 2016, on insistera davantage sur les solutions de TI pour aider le SCFP à promouvoir un milieu de travail plus respectueux de l'environnement, notamment en favorisant l'utilisation de Skype Entreprise pour réduire les déplacements et tenir plus de réunions en ligne. Étant donné que tous les membres de notre personnel ont maintenant accès à Skype Entreprise à partir de leur portable pour tenir des réunions par vidéoconférence, nous les inciterons à se tourner vers ce mode de communication quand une réunion en personne n'est pas nécessaire. Nous pensons que cet outil facile d'utilisation peut nous aider à être plus efficaces.

Nous évaluons aussi nos besoins en matière d'impression pour consolider et réduire les imprimantes et le papier tout en assurant une plus grande fonctionnalité.

## **PROPRIÉTÉS ET BAUX**

### ***Propriétés***

Nous avons terminé un processus d'appel d'offres de services d'architecture pour le projet du bureau régional de la Colombie-Britannique et nous avons accordé le contrat à Kasian Architecture Interior Design. Une équipe de projet complète est en place, avec une

représentation de la division de la C.-B. et un comité de direction formé de membres du personnel du BRCB qui auront l'occasion de faire part de leur point de vue sur certains aspects du plan. La conception de l'aménagement des nouveaux locaux est en cours et la construction de l'édifice avance rapidement.

## **Baux**

Les améliorations intérieures du nouveau bureau de Thunder Bay sont terminées. Le personnel a emménagé dans les locaux rénovés le 22 février.

À Peel, en Ontario, une propriété potentielle a été trouvée et nous achevons les négociations pour la formulation de l'entente de location avec le propriétaire. Les locaux de 4 600 pieds carrés feront l'objet d'un bail de 10 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016. Une équipe de projet a été choisie et les améliorations locatives devraient commencer au début de mars 2016, avec occupation en septembre 2016. Le bail du bureau de London, en Ontario, a été renouvelé pour cinq autres années à compter du 1<sup>er</sup> juin 2016.

Nous faisons préparer des plans pour les améliorations à apporter au bureau régional du Manitoba, à Winnipeg. L'actuel bail arrive à échéance le 31 octobre 2016. Nous comptons reconfigurer les locaux pour mieux répondre à nos besoins en espace et nous pensons que le propriétaire partagera une partie des coûts. Nous renouvelerons notre engagement à l'égard de nos locaux actuels pour dix autres années.

Les rénovations intérieures du bureau de Prince George, en Colombie-Britannique, sont terminées et le personnel a emménagé dans ses nouveaux locaux à la fin de février. Le projet a été livré à temps et dans le respect du budget. J'ai eu le plaisir d'être présent à la grande ouverture du nouvel établissement le 11 mars.

L'actuel bail du bureau de Fraser Valley, en Colombie-Britannique, prend fin le 31 octobre 2016 et ne sera pas renouvelé étant donné les perpétuels problèmes d'entretien qui ont affecté le confort des locaux et la sécurité du personnel. Nous avons trouvé deux nouvelles propriétés adéquates et nous avons présenté une intention de louer à chaque propriétaire. Nous nous acquittons présentement de notre diligence raisonnable.

Nous continuons à explorer les possibilités de renouvellement de baux ou de déménagement pour les bureaux de Sudbury, d'Oshawa, de Kitchener et de Kenora en Ontario; de Terrace en Colombie-Britannique; et de Calgary en Alberta.

Nous avons conclu une entente de location-achat (comme dans tous les autres bureaux du Québec) pour le bureau de Sherbrooke et nous avons emménagé au début de 2010. Cette nouvelle construction avait été réalisée par l'entremise de l'AIFTQ (Association immobilière de la FTQ). L'édifice a rapidement montré des signes de déficience structurelle. Pendant la construction, un nombre insuffisant de tiges de métal ont été installées. Les planchers n'étaient donc pas suffisamment solides pour supporter le poids du bâtiment. Des études ont été menées et, avec les autres propriétaires, nous sommes à la recherche de solutions. Deux possibilités sont sur la table : apporter d'importantes réparations à la structure de tout l'édifice ou le démolir et en construire un nouveau.

L'AIFTQ a retenu les services d'un cabinet d'avocats pour étudier avec attention les recours possibles et leurs coûts.

## **CONGRÈS NATIONAL ET AUTRES CONFÉRENCES**

La Rencontre de tous les comités a eu lieu au Centre Shaw (l'ancien Centre des congrès d'Ottawa) du 1<sup>er</sup> au 3 mars 2016. Plus de 200 membres représentant 17 comités et groupes de travail nationaux se sont réunis pour planifier leurs priorités et moyens d'action pour l'année.

En 2016, le SCFP tiendra sa deuxième conférence du Conseil des secteurs. Elle aura lieu à Winnipeg, au Manitoba, du 17 au 20 octobre 2016. Nous nous attendons à une forte participation, qui pourrait s'élever à près de 1 200 membres.

Des plans sont en cours pour la conférence « Renforcer les sections locales » qui aura lieu l'an prochain à Halifax, en Nouvelle-Écosse, du 3 au 6 avril 2017.

## **FORMATION ET PERFECTIONNEMENT**

### ***Année de la santé et de la sécurité***

Le document d'orientation stratégique adopté par les délégués au congrès national 2015 du SCFP prévoit que 2016 sera l'Année de la santé et de la sécurité. La Direction du développement syndical (DDS) a collaboré étroitement avec le Service de santé et de sécurité à la production d'une nouvelle série de cours sur la santé et la sécurité. Cette série de cours offrira à nos membres d'excellentes occasions de souligner et de célébrer cette année spéciale.

La Direction du développement syndical (DDS) a créé neuf modules pour cette série de cours sur la santé et la sécurité :

1. La santé et la sécurité : une introduction – 9 heures
2. Identifier et documenter les dangers – 3 heures
3. Enquêter en cas d'accident : les éléments de base – 3 heures
4. Lois et règlements – 3 heures
5. Assurer le bon fonctionnement des comités – 3 heures
6. La solidarité internationale – 3 heures
7. Les femmes et les dangers au travail – 3 heures
8. Santé mentale au travail et prévention – 3 heures
9. La prévention de la violence – 3 heures

Les modules énumérés ci-haut sont maintenant disponibles en français et en anglais.

## **Formation des membres-formateurs**

En janvier, la Direction a formé un groupe de plus de vingt nouveaux membres-formateurs très talentueux. La plupart venaient de la Colombie-Britannique, mais le groupe comprenait aussi quelques membres de l'Ontario et un membre de Grande Prairie, en Alberta.

Notre prochaine séance de formation de membres-formateurs aura lieu à l'automne 2016 en Ontario. Les membres intéressés à s'inscrire sont invités à communiquer avec le conseiller ou la conseillère en éducation de leur région. Au cours de ces ateliers, qui font une large place à la diversité, les participants recevront une formation stimulante et vivront une expérience transformatrice.

## **ADMINISTRATION DU RÉGIME DE RETRAITE**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, je suis président du Conseil de fiducie mixte du Régime de retraite des employé(e)s du SCFP et le confrère Brian Edgecombe en est le vice-président.

Des changements ont eu lieu dernièrement chez les fiduciaires du Conseil :

- Le 20 novembre 2015, le confrère John Lepine a été nommé fiduciaire du SCFP en remplacement du confrère Mark Hancock, et la consœur Kelly Moist a été nommée fiduciaire suppléante du SCFP en remplacement du confrère Tom Graham;
- Le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la consœur Susan Arab a été élue fiduciaire syndicale en remplacement de la consœur Patty Brockman. La consœur Catherine Louli et le confrère Gary Yee ont été élus fiduciaires syndicaux suppléants en remplacement de la consœur Catherine Remus et du confrère Peter Paulekat.

Le Conseil de fiducie mixte tiendra sa première réunion au début d'avril.

Les résultats préliminaires de l'évaluation du 1<sup>er</sup> janvier 2016 seront présentés aux fiduciaires pour examen et pour déterminer les méthodes à utiliser. Il sera aussi question des effets des changements d'hypothèses exigés par la loi ainsi que des ajustements salariaux rétroactifs pour 2014-2015.

Comme vous le savez, le régime est en déficit de solvabilité depuis les deux dernières évaluations (1<sup>er</sup> janvier 2011 et 1<sup>er</sup> janvier 2014) et nous faisons des paiements spéciaux. La prochaine évaluation à déposer à la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) le sera le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Le Conseil de fiducie mixte m'a confié le mandat, à titre de président, ainsi qu'au confrère Brian Edgecombe à titre de coprésident, de travailler avec les conseillers professionnels du régime pour aider les constituants à déterminer les moyens à prendre pour assurer la conformité aux exigences de solvabilité.

Le ratio de solvabilité de la valeur marchande a diminué, passant de 96,9 % au 1<sup>er</sup> janvier 2014 (dernière évaluation actuarielle déposée à la CSFO) à un ratio estimé à 80 % le 1<sup>er</sup> février 2016.

Les fiduciaires examineront aussi le rendement des placements du régime pour 2015. Le taux de rendement brut pour 2015 est de 1,63 %.

Des préparations sont en cours pour la vérification de 2015 de la caisse de retraite.

### **Décès**

Consœur Margaret Churchward – retraitée – bureau de Barrie – 29 décembre 2015  
Confrère Pierre Thériault – retraité – bureau de Québec – 21 février 2016  
Confrère Thomas Osborn – retraité – bureau de Lethbridge – 24 février 2016  
Confrère Mike McNeil – président de la division de la Nouvelle-Écosse et vice-président régional au Conseil exécutif national – 12 mars 2016.

### **Départs à la retraite**

Consœur Lois Lamon, bureau de Saskatoon – 1<sup>er</sup> janvier 2016  
Consœur Cheri Dobbs, bureau de Kingston – 1<sup>er</sup> janvier 2016  
Confrère Daniel Hamel, bureau de Québec – 1<sup>er</sup> février 2016  
Consœur Linda Huebscher, bureau régional de l'Alberta – 1<sup>er</sup> février 2016  
Confrère Michel Boudreau, bureau de Dalhousie – 1<sup>er</sup> février 2016  
Confrère Denis Y. Plante, bureau régional du Québec – 1<sup>er</sup> février 2016  
Consœur Julie A. Turmel, Service des communications – 1<sup>er</sup> février 2016  
Confrère Leonard G. Fagnan, bureau de Calgary – 1<sup>er</sup> février 2016  
Consœur Huguette St-Laurent, bureau de Rimouski – 1<sup>er</sup> mars 2016  
Consœur Danielle Savoie, bureau régional des Maritimes – 1<sup>er</sup> mars 2016  
Consœur Beverley J. Norman, bureau de Calgary – 1<sup>er</sup> avril 2016  
Consœur Conni M. Kilfoil, bureau régional de la C.- B. – 1<sup>er</sup> avril 2016  
Consœur Linda A. Thurston-Neeley, bureau régional de l'Ontario – 1<sup>er</sup> mai 2016  
Consœur Lamberta Sommers, bureau d'Oshawa – 1<sup>er</sup> mai 2016  
Consœur Dominique Delorme, bureau régional du Québec – 1<sup>er</sup> mai 2016  
Confrère Daniel Legault, bureau régional du Québec – 1<sup>er</sup> mai 2016  
Confrère Alain Paré, bureau régional du Québec – 1<sup>er</sup> juin 2016  
Consœur Solange Tessier, Direction des ressources humaines – 1<sup>er</sup> juin 2016  
Confrère Stephen M. Boyle, bureau de North Bay – 1<sup>er</sup> août 2016  
Consœur Halinka E. Brown, Service de la recherche, de l'évaluation des emplois et de la santé-sécurité – 1<sup>er</sup> septembre 2016

## CONCLUSION

Si l'on se fie au premier trimestre de 2016, l'année sera très active et exigeante. Je suis heureux de soutenir tous les projets et campagnes en cours dans chaque région du pays.

Nous avons de nombreux défis à relever, tant dans nos collectivités que dans nos lieux de travail. Je sais que lorsque nous agissons tous ensemble, nous atteignons nos objectifs et nous renforçons le SCFP.

Respectueusement soumis par,

Le secrétaire-trésorier national,



CHARLES FLEURY

:mar/sec